

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01017

Numéro SIREN : 877 766 352

Nom ou dénomination : FINANCIERE ROUSTAN LAURENT F.R.L

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 4420



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

KJ/2019 B 01017

FINANCIERE ROUSTAN LAURENT F.R.L
920 CHEMIN DU BOIS
83440 MONTAUXOUX

Nos références : KJ/2019 B 01017

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : FINANCIERE ROUSTAN LAURENT F.R.L

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

920 CHEMIN DU BOIS
83440 MONTAUXOUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 877766352 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 21/07/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/4420, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 21/07/2022

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENTAdresse de l'entreprise 920 CHEMIN DU BOIS83440 MONTAUXOUX

Numéro SIRET *

8 7 7 7 6 6 3 5 2 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 6CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	2 1	202
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	101 600	101 600
Total I (5)		044	048	101 600	101 600
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	155 486	73 200
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	10 051	1 778
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	14 079	5 307
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098	179 616	80 286
Total général (I+II)		110	112	281 216	181 886
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	38 748	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		38 902	38 848
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		78 750	39 848
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		310	310
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	202 156	141 728
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		202 466	142 038
Total général (I + II + III)		180		281 216	181 886
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Page 17

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

Neant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

		13 1 1 2 2 0 2 1					13 1 1 2 2 0 2 0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
		services *			217		218	129 572		94 612	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230			0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)					232	129 572		94 612	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stock (marchandises) *						236				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240				
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242	3 570		1 828	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244				
	Rémunérations du personnel *						250	57 592		32 380	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	21 140		14 700	
	Dotations aux amortissements *						254				
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)					262	2			
	Total des charges d'exploitation	(II)					264	82 304		48 908	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	47 268		45 704	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280				
	Produits exceptionnels	(IV)					290				
	Charges financières	(V)					294	303			
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347, dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)					300				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)					306	8 062		6 856	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	38 902		38 848	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	38 902	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles *						322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	8 062			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247						330				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248						251				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249						998				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						342				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies) 986						138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981						992				
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies) 345										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	46 964	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	46 964	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quader

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	101 600	482		484		486	101 600	
TOTAL		490	101 600	492		494		496	101 600	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	688
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(I) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 8 7 7 7 6 6 3 5 2 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT
ADRESSE (voie) 920 CHEMIN DU BOIS
CODE POSTAL 83440 VILLE MONTAUXOUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique ROUSTAN Prénom(s) LAURENT
Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000
Naissance : Date 201083 N° Département 06 Commune GRASSE Pays FR
Adresse : N° Voie QUARTIER LES TOUARS
Code postal 83440 Commune MONTAUXOUX Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Page 21

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 7 7 7 6 6 3 5 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

ADRESSE (voie)

920 CHEMIN DU BOIS

CODE POSTAL

83440

VILLE

MONTAUXOUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique

Dénomination

SAS AT4R

N° SIREN (si société établie en France)

5 2 9 5 1 9 0 5 0

% de détention

50.00

Adresse :

N°

160

Voie

CHEMIN DE GAUDON

Code postal

83440

Commune

MONTAUXOUX

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

920 CHEMIN DU BOIS

83440 MONTAUROUX

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

SARL SECMA
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE AGORA
83440 CALLIAN
04 94 76 25 18

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	2
Charges à payer	2
Charges et produits constatés d'avance	2
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	2

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	37 000
Total	37 000

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Financière Roustan Laurent (F.R.L)
Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 930 Chemin du Bois
83440 MONTAUX (VAR)

RCS DRAGUIGNAN : 877 766 352

~~CE DOCUMENT EST CONFORME
AU REGISTRE
LE PRÉSIDENT~~
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
21 JUL. 2022
DRAGUIGNAN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

714420

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 38 902.22 euros, de la manière suivante :

- Réserves facultatives pour, 38 902.22 euros

L'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents.